

COVID-19 & CONCEPTION DU MILIEU DE TRAVAIL GC



CONSIDÉRATIONS DE CONCEPTION POUR L'AVENIR DU TRAVAIL



CE DOCUMENT PRÉSENTERA:

CONSIDÉRATIONS DE CONCEPTION POUR LES
NOUVEAUX PROJETS DU MILIEU DE TRAVAIL GC
ET CEUX **EN COURS** p.3

STRATÉGIES EN MILIEU DE TRAVAIL DU MILIEU
DE TRAVAIL GC POUR L'AVENIR DU TRAVAIL p.8

RÉFÉRENCES p.14

POUR DES CONSEILS SUR LES **MILIEUX DE
TRAVAIL EXISTANTS:**

[Guide et pratiques pour un retour sûr sur les
lieux de travail compte tenu de
l'assouplissement des restrictions](#)



INTRODUCTION

Ce document concerne l'espace physique et la conception intérieure des Milieux de travail GC dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Il fournit des conseils et des réponses aux sujets de conception, des considérations de conception pour les nouveaux projets d'aménagement du Milieu de travail GC et ceux en cours ainsi que des stratégies de travail pour les projets futurs. L'application des considérations énumérées dans ce document dépend de la nature du projet et des besoins du client. Les considérations et les conseils fournis sont basés sur les informations disponibles aujourd'hui et peuvent évoluer à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.

Veillez noter que les [Normes d'aménagement en milieu de travail du gouvernement du Canada](#) et les outils associés pour soutenir la conception d'un Milieu de travail GC, comme le [Guide de conception](#) et le [Cahier de planification](#), sont toujours en vigueur en tant que norme fédérale actuelle de conception du milieu de travail.

NORME DE CONCEPTION DU MILIEU DE TRAVAIL GC

Alors que nous vivons la pandémie de COVID-19, il est devenu de plus en plus évident que la fonction publique fédérale peut s'adapter, qu'elle est flexible, et qu'elle peut se mobiliser rapidement pour continuer à servir efficacement les Canadiens. Associé au rôle déterminant joué par la technologie pour permettre aux gens de se connecter virtuellement de n'importe où, le concept de travail est passé de «où vous allez» à «ce que vous faites».

Le Milieu de travail GC est le terme adopté par le gouvernement du Canada pour la modernisation du lieu de travail. Il est basé sur la mise en œuvre du travail basé sur l'activité (MTAA), qui est une façon de travailler qui offre à tous les employés une **UTILISATION PARTAGÉE** d'une **VARIÉTÉ** de points de travail, leur permettant de **CHOISIR** le cadre optimal pour effectuer leurs tâches et fonctions. Il **OPTIMISE** l'espace de travail et est basé sur les sept **DIMENSIONS** de la création d'un espace numérique flexible, sain, efficace, inclusif, collaboratif, vert et **TECHNOLOGIQUEMENT AVANCÉ**.



POURQUOI L'AMÉNAGEMENT FLEXIBLE EST TOUJOURS LA BONNE APPROCHE

L'adoption d'un environnement de travail flexible et non assigné demeure une stratégie d'adaptation efficace malgré la pandémie. Ces lieux de travail facilitent la mise en œuvre de mesures temporaires de distanciation physique en permettant aux employés de choisir le milieu de travail qui répond à leurs besoins et à leur niveau de confort psychologique. De plus, la nature modulaire de ces environnements facilite généralement l'adoption rapide des modifications temporaires requises telles que les reconfigurations du mobilier.

Puisqu'on s'attend à ce que le retour au travail soit progressif, il est plus efficace de maintenir la distanciation physique en répartissant les employés sur l'ensemble du lieu de travail plutôt qu'en leur attribuant des sièges qui pourraient créer des zones plus encombrées que les autres. Bien que des mesures de distanciation physique soient toujours en vigueur, les employés peuvent sélectionner le poste de travail de leur choix en fonction de leurs besoins et de leur niveau de confort, pour la journée ou la durée de leur quart de travail. Par mesure de précaution temporaire, il n'est pas recommandé d'utiliser plusieurs postes de travail par jour/quart de travail, contrairement à ce qui est normalement encouragé dans ces types de milieux de travail. Une fois les mesures de distance physique levées, les employés pourront à nouveau se déplacer librement dans le bureau et profiter de tous les différents environnements de travail pour répondre à leurs besoins et préférences, ce qui contribuera finalement à leur satisfaction globale et à leur bien-être.

CONSIDÉRATIONS DE CONCEPTION

Pour les **nouveaux projets** du Milieu de travail GC et **ceux en cours**, voici les meilleures pratiques de conception recommandées qui non seulement soutiennent le retour éventuel au travail, mais également de bonnes pratiques de conception de base. En règle générale, **aucune modification majeure** de la Norme n'est requise. Cependant, si le calendrier du projet le permet, il est possible d'adapter ces considérations selon les besoins. Il est également encouragé à réévaluer l'occupation en prévision d'une augmentation de la **mobilité externe** (voir la section suivante sur les [Stratégies en Milieu de travail GC pour l'avenir du travail](#)). Cela pourrait potentiellement permettre une densité réduite sur le lieu de travail. **Il est important de considérer les impacts à court et à long terme de toute décision de conception.**

VARIÉTÉ DES POINTS DE TRAVAIL

Il est important de continuer à offrir une variété de points de travail pour chaque type de points de travail (conformément au [Cahier de planification du Milieu de travail GC](#)) afin de créer un lieu de travail flexible et holistique pouvant répondre à divers besoins et préférences. Bien que les employés puissent choisir d'éviter d'utiliser des points de travail comme la **cabine téléphonique** alors que des mesures de distanciation sociale sont toujours en vigueur, ce point de travail fait partie intégrante de l'aménagement du Milieu de travail GC, offrant un accès rapide à la confidentialité pour les appels téléphoniques ou les vidéoconférences.



CONFIGURATION DES POINTS DE TRAVAIL

Envisagez des dispositions plus spacieuses ou réorientez les points de travail afin qu'ils ne soient pas de face. Utilisez une variété de configurations de postes de travail comme « l'os de chien » ou « le moulin » pour offrir plus de distance/confidentialité entre les utilisateurs et éviter les scénarios de face à face directs.

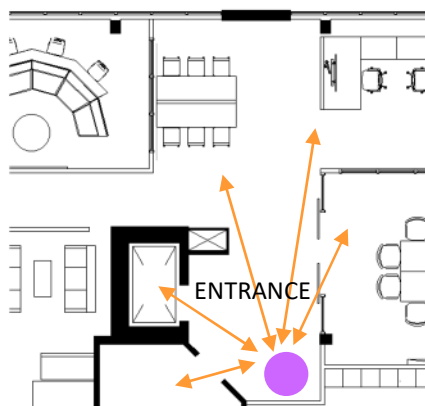
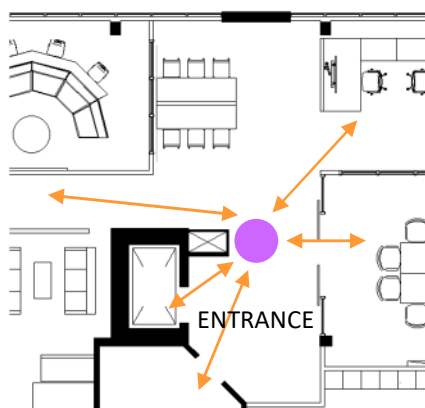


CIRCULATION

Envisagez d'augmenter la largeur des circulation, surtout dans les couloirs principaux et secondaires pour assurer une distance confortable entre les utilisateurs. Cela offre non seulement plus de distance entre les employés qui se croisent, mais c'est une meilleure pratique pour l'accessibilité en milieu de travail.

STATIONS DE DÉSINFECTION DES MAINS

Les stations de désinfection des mains vont probablement devenir des installations permanentes sur le lieu de travail. Il sera important de les planifier le plus tôt possible afin de ne pas créer de points de congestion. Les espaces communs appropriés seraient aux entrées principales et secondaires, dans l'espace cuisinette/salon et dans les grandes salles de réunion. De plus, en tant que meilleure pratique de conception générale, la création d'un vestibule ouverte permet aux employés d'entrer dans un espace de travail avec de la place pour s'arrêter et se désinfecter les mains avant d'entrer dans la zone des casiers ou d'autres points de travail.



SURFACES ET TISSUS NETTOYABLES

Spécifiez les tissus et les finitions qui sont nettoyables à l'eau de Javel et faciles à entretenir (veuillez vous référer aux informations du fabricant sur le nettoyage et l'entretien). Selon les recherches disponibles, les tissus et finitions antimicrobiens ne sont pas nécessaires. Tout en tentant d'utiliser des produits antimicrobiens comme moyen d'assurer la propreté, il est plutôt recommandé d'utiliser des pratiques de nettoyage appropriées et d'entretenir les systèmes CVC.

AJOUT D'ÉCRANS ET DE PANNEAUX

À ce moment, il n'est pas recommandé d'introduire des panneaux hauts ou des écrans entre les postes de travail. Les recherches disponibles n'ont pas prouvé que les séparateurs de panneaux autour des postes de travail offrent une protection adéquate. Par prudence et pour éviter de donner un faux sentiment de sécurité, il est recommandé de maintenir une séparation de 2 mètres entre les employés pendant que les mesures de distanciation sociale sont en vigueur.

Dans un environnement du Milieu de travail GC, où les employés peuvent choisir eux-mêmes leur point de travail, avec le retour progressif au travail, une distance minimale de 2 mètres entre chaque employé est facilement réalisable. Les panneaux ou écrans ne doivent être ajoutés que si une séparation de 2 mètres n'est pas possible, principalement dans les scénarios de contact public entre les employés et les clients. Lorsqu'il est décidé d'ajouter des panneaux*, ces solutions doivent être appliquées avec prudence et uniquement dans des endroits appropriés à long terme, tels que des écrans de confidentialité fixes ou autoportants qui peuvent aider à délimiter l'espace et à fournir des indices de circulation (ex: entre un poste de travail et voie de circulation principale). Il est également important de tenir compte de leur impact environnemental potentiel si ces éléments devaient être jugés inutiles à l'avenir.

**Il est important de considérer que des panneaux supplémentaires sur le lieu de travail peuvent affecter la circulation de l'air et l'efficacité des systèmes de ventilation; ceux-ci doivent donc être mis en place en consultation avec les installations et l'expertise CVC.*



STRATÉGIES DE CONCEPTION POUR L'AVENIR DU MILIEU DE TRAVAIL FÉDÉRAL

Maintenant plus que jamais, **la vision du Milieu de travail GC** soutient le type de milieu de travail moderne et flexible qui permettra aux employés fédéraux de continuer à servir le public canadien. En considérant les changements potentiels dans **LA FAÇON** dont les employés travailleront dans un monde post-COVID-19, il est important de réévaluer soigneusement ce que le milieu de travail devra soutenir en remettant en question le statu quo et en repensant notre stratégie en milieu de travail dans son ensemble.

Le milieu de travail traditionnel soutiendra-t-il toujours notre nouvelle façon de travailler?

Notre milieu de travail sera-t-il un lieu de collaboration, de nombreuses personnes optant pour le travail à domicile ou à des sites alternatifs pour des tâches individuelles?

Une approche de co-travail soutiendra-t-elle mieux nos employés en leur permettant de choisir un site plus pratique, peut-être plus près de chez eux?

Aurons-nous même besoin d'un lieu de travail physique?

ÉVALUATION DES ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL

Les activités en milieu de travail sont en train d'être redéfinies. À la suite de la pandémie, la plupart des employés ont été contraints de travailler à distance, certains pour la première fois. L'évolution du milieu de travail vers une plus grande **agilité** et un plus grand **choix** sera probablement amplifiée et accélérée car il a été prouvé qu'une plus grande flexibilité dans la manière, le temps et le lieu où nous travaillons permet autant voir plus de productivité que d'être au bureau à tout moment.

L'augmentation de la **mobilité externe** restera probablement une option pour de nombreux employés dans de nombreux départements. En offrant aux employés la flexibilité en ce qui concerne leur lieu de travail un jour donné, celle-ci aura des répercussions sur la conception du milieu de travail. Lorsque vous entreprenez un nouveau projet d'aménagement, en supposant que les restrictions actuelles cesseront une fois qu'un vaccin sera disponible, il est dans le meilleur intérêt de chaque ministère ainsi que de la Couronne d'examiner les exigences et les stratégies d'adaptation **à long terme** pour les 10 à 15 prochaines années et même plus.

Les **profils d'activité** du Milieu de travail GC fournissent trois modèles de distribution de points de travail basés sur trois profils différents d'interaction des employés: le profil **autonome**, le profil **équilibré** et le profil **interactif**. Ces profils montrent comment le concept du Milieu de travail GC peut être adapté à différents types d'organisations en fonction de leurs types uniques d'activités effectuées sur le lieu de travail, de la durée et de la fréquence typiques de ces activités, des modèles d'interaction au sein des équipes et entre elles, et des exigences fonctionnelles et techniques globales .

Grâce à la programmation fonctionnelle, le profil d'activité sélectionné doit prendre en compte les différents niveaux de mobilité au sein du lieu de travail, ainsi que la **mobilité entre le lieu de travail et les lieux de travail alternatifs**.

PROFILS D'ACTIVITÉS ET MOBILITÉ EXTERNE INTERNE

Grâce à une programmation fonctionnelle, l'évaluation de la mobilité interne d'un groupe, c'est-à-dire le déplacement entre plusieurs activités et points de travail au sein du milieu de travail tout au long de la journée, déterminera si une solution de conception devrait se pencher davantage vers un profil autonome ou interactif.

AUTONOME



ÉQUILIBRÉ



ACTIF



← NIVEAU D'INTERACTION PLUS FAIBLE

NIVEAU D'INTERACTION PLUS ÉLEVÉ →

Le profil autonome est mieux adapté aux organisations ayant une interaction limitée entre les collègues ou les équipes.

Le profil équilibré est mieux adapté aux organisations ayant une interaction modérée, principalement au sein des équipes.

Le profil interactif est mieux adapté aux organisations ayant un haut degré d'interaction entre les collègues et les équipes.

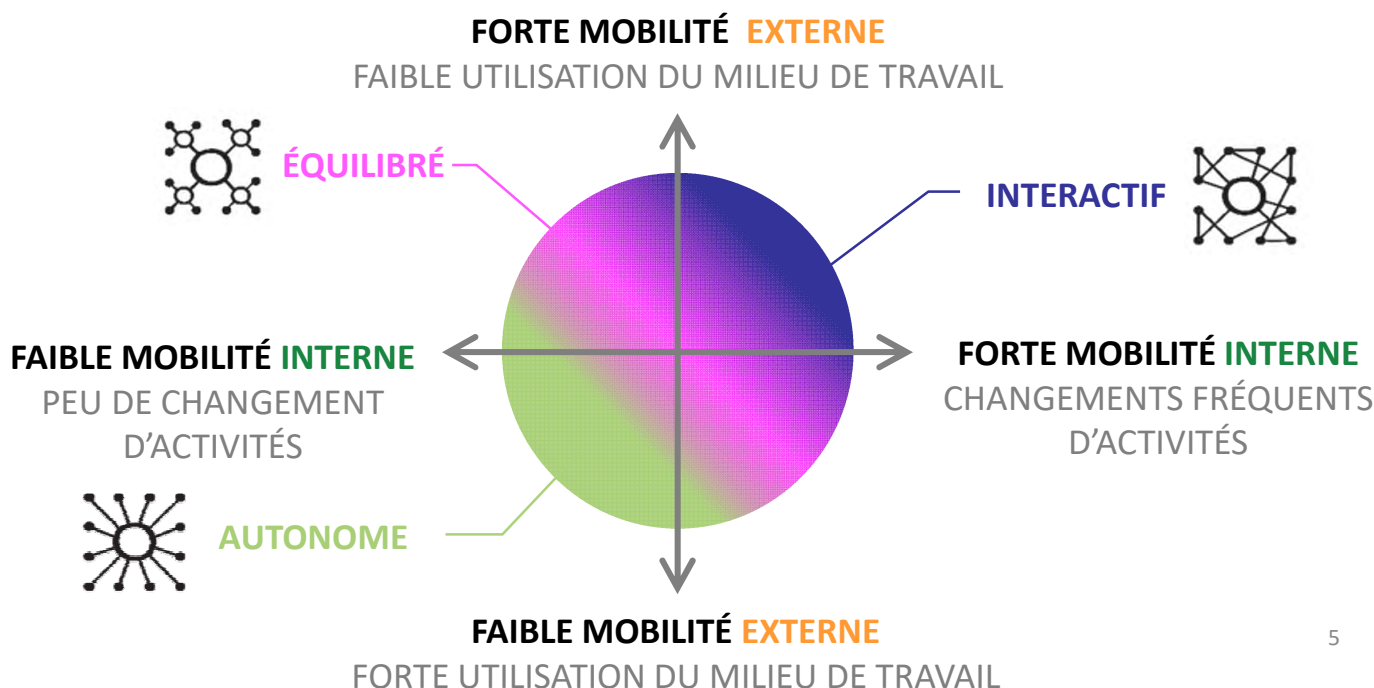
COMPARAISON DE DISTRIBUTION DE POINTS DE TRAVAIL

PROFILS D'ACTIVITÉS→	Autonome	Équilibré	Interactif
Points de travail individuels	50-65%	30-50%	5-30%
Espaces collaboratifs et de soutien	35-50%	50-70%	70-95%

PROFILS D'ACTIVITÉS ET MOBILITÉ EXTERNE

Avec une augmentation potentiellement forte de la **mobilité externe**, qui fait référence à des activités exécutées en dehors du milieu de travail principal (que ce soit le télétravail, le travail sur le terrain, les réunions externes, ou grâce à l'utilisation des sites de co-travail ou d'autres sites de travail), il y aura un impact sur **le profil d'activité recommandé** pour la conception du milieu de travail principal. Il est donc essentiel de déterminer le niveau de mobilité et quels types d'activités sont exécutées à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu de travail, afin de déterminer l'approche de planification optimale.

Le graphique suivant illustre l'influence de la **mobilité** sur **le profil d'activité utilisé**:



ÉTUDE DE CAS: IMPACT DE LA MOBILITÉ EXTERNE SUR LE PROFIL D'ACTIVITÉ SÉLECTIONNÉ

Étant donné que la **mobilité externe** est susceptible de devenir un facteur crucial dans la sélection du profil d'activité approprié, qui éclairera la conception du milieu de travail, voici un exemple de la façon dont la conception d'un Milieu de travail GC pourrait potentiellement différer.

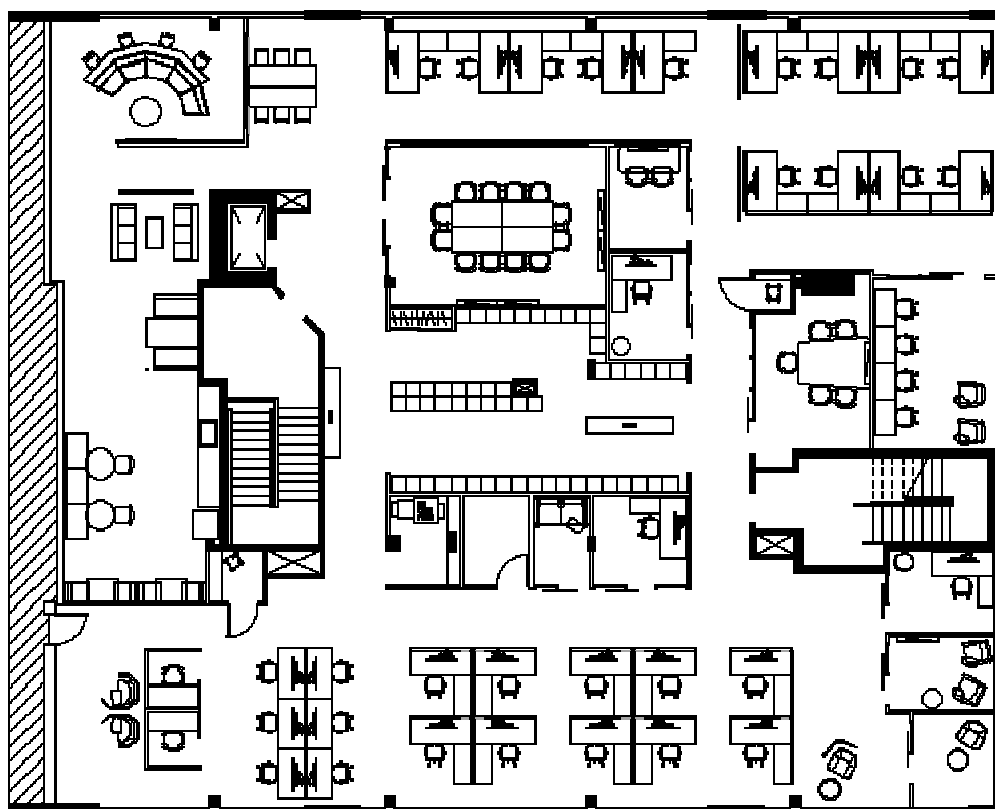
Le plan présenté a été conçu pour un client qui s'est révélé avoir, grâce à une programmation fonctionnelle, une interaction limitée entre collègues ou équipes. La conception reflète les quantités de rapport de point de travail de profil autonome du [Cahier de planification du Milieu de travail GC](#).

AVANT

(CONCEPTION BASÉE SUR LE PROFIL AUTONOME)

Sièges individuels: 48

Sièges collaboratifs: 48

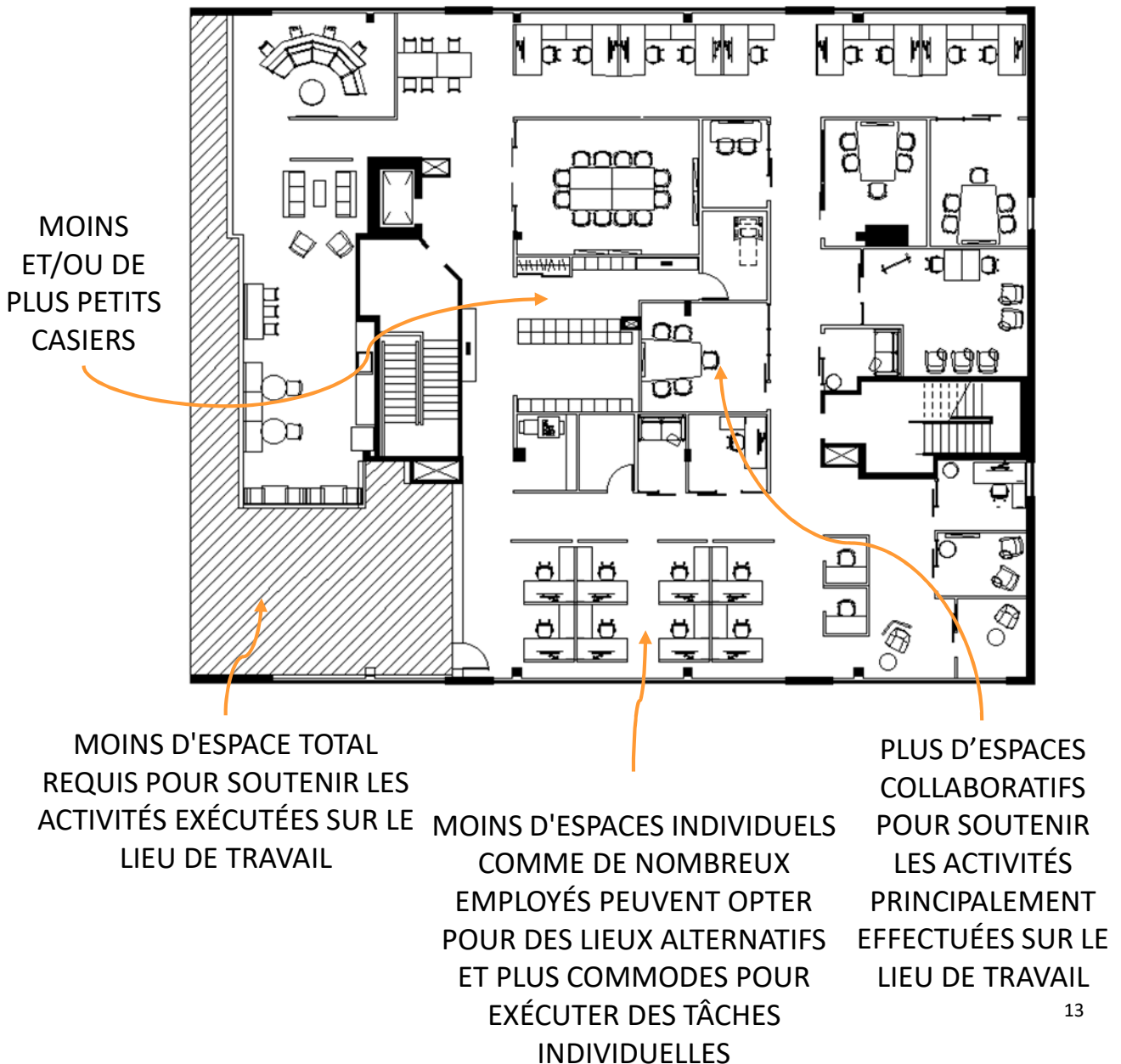


APRÈS

(CONCEPTION BASÉE SUR LE PROFIL **INTERACTIF**)

Sièges individuels: **37**

Sièges collaboratif: **49**



Centre canadien d'hygiène et de santé au travail

<https://www.ccohs.ca/>

Centre de collaboration nationale en santé environnementale

<https://ccnse.ca/content/blog/barrieres-physiques-en-milieu-commercial-pour-la-prevention-et-le-controle-des>

Embracing a New Reality, HermanMiller

https://www.hermanmiller.com/content/dam/hermanmiller/documents/covid_19/embracing_a_new_reality.pdf

Return to Work(place) Playbook, Haworth

What Will Tomorrow's Workplace Bring? More Elbow Room, for Starters, The New York Times

<https://www-nytimes-com.cdn.ampproject.org/c/s/www.nytimes.com/2020/04/07/business/workplace-telecommuting-coronavirus.amp.html>

How Should Office Buildings Change in a Post-Pandemic World?, Gensler – Research & Insight

<https://www.gensler.com/research-insight/blog/how-should-office-buildings-change-in-a-post-pandemic-world>

The new normal. What will it be, Corenet, April 2020

<https://blog.corenetglobal.org/blog/the-new-normal-what-will-it-be/>

Space Planning and space design in a post-pandemic workplace - ioffice by Tiffany Bloodworth Rivers, April 14th, 2020 - article

<https://www.iofficecorp.com/blog/space-planning-post-pandemic>

Leesman

<https://www.leesmanindex.com/measure-employee-experience/>